

## CHAMPIONNAT DE GIRONDE SENIORS DAMES REGLEMENT PARTICULIER 2022

### 1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### Pour les clubs

Epreuve ouverte à toutes les Associations Sportives avec terrain relevant du territoire du Cdgolf33

#### Pour les joueuses

**Etre membres A.S et licenciées du club qu'elles représentent.**

Répondre aux exigences du statut amateur, être titulaires de la licence FFGolf de l'année en cours et à jour du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf

Etre âgées de 50 ans dans l'année

#### Pour les capitaines

Les Capitaines/responsables Séniors Dames, qui reçoivent une compétition sur leur terrain, sont chargées de l'organisation de l'épreuve en shot-gun (sauf au Médoc : départs en cascade), avec désignation des trous et des équipes concernées.

Les capitaines devront collecter les green-fees auprès de leurs équipières, afin de n'effectuer qu'un seul règlement par équipe.

### 2. FORME DE JEU

Interclubs par équipes de 5 joueuses se déroulant sur 5 journées selon le calendrier suivant :

1 <sup>ère</sup> Compétition	Mardi 15 Mars	MEDOC	Echelonnés 9h30
2 <sup>ème</sup> Compétition	Mardi 5 Avril	BORDELAIS	9H
3 <sup>ème</sup> Compétition	Validation résultats	BORDEAUX LAC	25 mai 2021
4 <sup>ème</sup> Compétition	Mardi 17 Mai	GRAVES et SAUTERNAIS	9H 30
Finale	Mardi 14 Juin	ARCACHON	9h

Départs des repères rouges, on place la balle sur les zones tondues ras du parcours. Départs en shot-gun (cf. horaire ci-dessus). Rencontres suivies d'un repas.

## **2-1 Phase préliminaire**

### **2-1.1 Forme de jeu**

Pour chaque épreuve et chaque club : **formule MATCH PLAY en BRUT** : 1 camp de deux joueuses en foursome et 3 joueuses en simple. Tous les résultats comptent. Les simples manquants sont considérés comme perdus par forfait.

**Le foursome est obligatoire** pour chaque club. Match gagné : 2 points, nul : 1 point, perdu : 0

Tableau des rencontres des foursomes pour les 3 premières compétitions :

1. BORDEAUX LAC / CAMEYRAC  
LACANAU / ARCACHON  
BORDELAIS / TEYNAC  
VILLENAVE / LANGON  
PESSAC / MEDOC
2. BORDELAIS / CAMEYRAC  
PESSAC / ARCACHON  
TEYNAC / LACANAU  
LANGON / MEDOC  
BORDEAUX LAC / VILLENAVE
3. LACANAU / MEDOC  
TEYNAC / PESSAC  
BORDELAIS / ARCACHON  
BORDEAUX LAC / LANGON  
VILLENAVE / CAMEYRAC

**Les rencontres de simples** sont composées par la responsable du club qui reçoit la compétition, en liaison avec la Responsable des Séniors dames du Cdggolf33, en fonction des index des joueuses inscrites et communiqués par les capitaines le jeudi qui précède la rencontre.

Les simples d'un club n'affrontent pas forcément les simples d'un même club.

Si la partie est gagnée ou perdue avant le 18<sup>ème</sup> trou, les partenaires peuvent convenir de terminer ou non le parcours.

### **2-1.2 Attribution de points**

**Le résultat de chaque épreuve est établi par addition des points obtenus par le foursome et les 3 résultats des simples par Club :**

- 2 points pour le match gagné
- 1 point pour le match partagé
- 0 point pour le match perdu

Un tableau des points obtenu par chaque club sera établi après chaque épreuve.

### **2-1.3 Classement**

**Le classement sera établi à l'issue des 4 premières rencontres**, les ex-æquo étant départagés :

- sur le nombre total de foursomes gagnés.
- si l'égalité persiste, sur l'addition des résultats des 3 simples des quatre épreuves (les rencontres non disputées étant considérées comme des défaites).
- enfin si besoin est, sur le meilleur total en points du dernier tour.

### **2-1.4 Résultats**

Les résultats de chaque rencontre seront donnés par chaque capitaine, à l'aide de la fiche prévue à cet effet, à la Responsable des Séniors Dames du Cdggolf33 afin d'établir le tableau récapitulatif et le classement.

## **2-2 Journée Finale**

La dernière rencontre se déroulera sur la même formule, club contre club, avec un foursome et 3 simples, selon le classement de la phase préliminaire :

1 vs 2 / 3 vs 4 / 5 vs 6 / 7 vs 8 / 9 vs 10

A l'issue de cette journée, l'équipe gagnante du match 1 vs 2 sera sacrée :

" CHAMPIONNE SENIORS DAMES de GIRONDE "

## **2-3 Ordre de jeu**

DEPARTS en shot gun arrière établis par la capitaine qui reçoit :

Les foursomes en premier (5 départs) puis les simples dans l'ordre croissant des handicaps (15 départs de 2 joueuses). 1 match Play de 2 joueuses par départ pour maintenir un temps de jeu proche de celui des foursomes.

Pour la finale : dans le cas où l'équipe du club qui reçoit est en finale, la responsable des interclubs séniors dames du Comité établira les départs.

# **3. DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

## **3-1 Comité de l'épreuve :**

Il est composé : - du Président du Comité ou son représentant  
- du Responsable des Seniors Dames au Comité de la Gironde  
- des Capitaines d'équipes des clubs participants.

**En cas de litige**, ils seront réglés par le Comité de l'épreuve. A défaut ils seront tranchés à posteriori par le Président du Comité de Gironde et la commission sportive du CdGolf33.

## **3-2 Inscriptions et droit de jeu :**

- **Les 10 clubs concernés**, à savoir :

Arcachon, Bordeaux Lac, Bordelais, Cameyrac, Graves et Sauternais, Villenave d'Ornon , Lacanau, Médoc, Pessac, Teynac

Doivent **confirmer leur inscription** auprès du Comité Départemental de la Gironde par l'envoi impératif d'un chèque d'inscription de 35€ libellé à son nom (adresse en haut du présent règlement).

- **Chaque joueuse** en déplacement s'acquitte de son droit de jeu, qu'elle versera à sa capitaine pour un règlement global par équipe.

## **3-3 Divers :**

Chaque capitaine doit faire parvenir au golf qui reçoit et à la responsable Séniors dames du Comité :

- **La composition de son équipe au plus tard le jeudi soir précédent la rencontre**
- **Le nombre de repas.**
- **Les prix établis avec les Capitaines et leurs clubs pour les rencontres 2020**

Médoc : 40€ GF, Bordelais GF35€ + Repas 20/22€, Graves et Sauternais GF30€ + 20€ Repas, Arcachon GF 35€ + Repas 20/22€